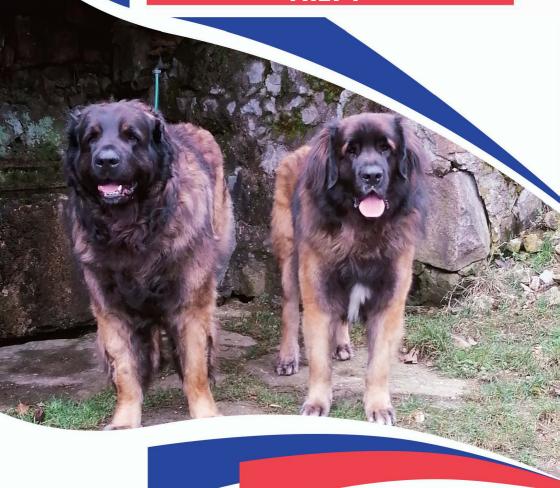


CLUB FRANÇAIS DU LÉONBERG

20/04/2024 REGIONALE D'ÉLEVAGE TREPT





RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

DIMANCHE 21 AVRIL 2024

TREPT

organisée par



le Club Français du Leonberg

affilié à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France

(Fédération nationale reconnue d'utilité publique par décret du 28 avril 1914, agréée par le Ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration des races de chiens en France, par décret du 22 mai 1969)

Catalogue officiel

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines.

Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être - comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière brutale ou cruelle.

La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours, et des évènements à venir.

COMITÉ DU CFL

Mme Valérie BONTEMS: Présidente

10, cité Résidentielle 78850 THIVERVAL GRIGNON 01 30 54 57 08 - 06 60 60 35 85 leonberg.presidente@amail.com

MINNE RAYMAEKERS 1ère Vice Présidente

5 rue du Champ Blanc 44 160 PONTCHATEAU Tel 06 07 45 06 78 minne.raymaekers@gmail.com

Pauline MARTEYN 2ème Vice Présidente

631 route du Bourg - La Menotte 71 110 ST DIDIER EN BRIONNAIS tel 06 86 56 93 68 papoartemis@gmail.com

Patrick VESIN: Membre

La Source 1068 route de l'Europe 83 690 Salernes tel 06 32 31 67 30 patrick.vesin@wanadoo.fr

Mme Nathalie POINTOUT: Membre

27, rue du Commandant Kieffer 95240 CORMEILLES EN PARISIS 06 18 09 78 61 nathalie.pointout@gmail.com

Michèle ESPERONNIER: Membre

74 route de Venaize 73 310 SERRIERES EN CHAUTAGNE tel 06 89 88 64 26

Mme Cathy REINHART: Trésorière

976, chemin de La Roque 13780 CUGES LES PINS 06 24 64 32 37 976cathy,reinhart@gmail.com

Monique LAROUX : Secrétaire

4 Chemin du Castel 09 100 ARVIGNA tel 09 52 71 21 91 / 06 25 01 97 09 leolignebleue@aol.com

Mme Nathalie Marrel: Membre

284 Rte des Peupliers 38270 MOISSIEU SUR DOLON 06 28 06 13 79 nathalie marrel@hotmail.fr

M. Xavier REMY: Membre

10, rue de Massonnex 01710 THOIRY 06 84 10 96 21 remy_xavier1@yahoo.fr

Mme Magali Lavergne: Membre

St Front
24250 DOMME
0605044415
ml.valleemammouths@orange.f

REMERCIEMENTS

Bonjour à tous,

Cette année nous revenons au camping « Les 3 Lacs du Soleil » à Trept pour notre régionale d'élevage hors Territoriale.

Elle se déroule en deux parties : le samedi il y a les passages de TAN, TRR et confirmation seule puis le dimanche il y a notre régionale d'élevage. Nous sommes accueillis par les gérants du camping que je remercie sincèrement pour leur très agréable accueil.

Mes remerciements vont aussi à l'ACTRA, représentée par son président M. BRZEZINSKI Pierre, qui nous a donné son accord pour organiser cette régionale d'élevage sur ce superbe lieu.

Mes remerciements vont ensuite à notre juge M. CAVILLAC Boris qui officiera lors de cette Régionale d'Elevage et son secrétaire de ring. Un grand merci à tous les sponsors et éleveurs qui nous permettent de gâter vos chiens.

Je remercie notre Club de race pour son soutien pour l'organisation et la logistique, toute l'équipe qui officie pour le bon déroulement de ce week-end, ainsi que tous les bénévoles qui se mobilisent avec bonne humeur et belle énergie.

Mais surtout un grand merci à vous tous, propriétaires et amoureux de cette belle race qu'est le Leonberg. Merci d'être venus et d'avoir fait parfois beaucoup de kilomètres. Merci pour votre courtoisie et votre sportivité. Sans vous tous, rien de tout cela serait possible.

Merci à nos léos d'être de merveilleux compagnons de vie au quotidien.

Pour finir, je vous souhaite à tous une belle journée pleine de rencontres, de convivialité mais surtout de bonne humeur entre amoureux des leonbergs.

Belle exposition à tous, Nathalie Marrel, Déléguée régionale Auvergne-Rhône-Alpes

RECOMPENSES

- Un cadeau à chaque exposant
- Un cadeau à tous les babies, puppies, vétérans et vénérables
 - Une médaille aux chiens classés 1er, 2ème, 3ème et 4ème
 - Un trophée « Meilleur Puppy »
 - Un trophée « Meilleur Jeune »
 - Un trophée « Meilleur Mâle »
 - Un trophée « Meilleur Femelle »
 - Un trophée « Meilleur Vénérable »
 - Un trophée « Meilleur Vétéran »



EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION A LIRE ATTENTIVEMENT

(Pour tous les cas non prévus, le règlement de la Société Centrale Canine sera appliqué)

ARRIVÉE ET JUGEMENTS - Accès à l'exposition à partir de 8h00 et début des jugements de la Régionale à 9h00.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Un contrôle vétérinaire sera assuré à l'entrée. En cas de refus d'accès par le Service Vétérinaire le montant de l'engagement reste acquis à la Société organisatrice.

PRÉSENTATION - Le « double handling » est interdit et sera sanctionné par le juge (disqualification).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits ne seront pas remboursés.

REMBOURSEMENT - En cas de demande de remboursement, une penalitéde 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

ENGAGEMENTS - Clôture des engagements 15 jours avant la date de l'exposition. Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix .Les juges qui n'officient pas, peuvent inscrire et présenter des chiens leur appartenant.

a) Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements. b) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le

jour de l'exposition, exception faite pour les classes Affixe et Classes de reproducteur, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

Les droits d'engagements doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société, même si l'exposant ne peut présenter de chien.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions:

a) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;

b) auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper la qualité de celui-ci ;

c) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au juge ou à la société organisatrice ; d) ceux qui auront subrepticement remplacé un chien engagé par un autre ; Les sanctions seront prononcées conformément au Règlement intérieur.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toutes responsabilités du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas et pour quelques causes que ce soit.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserve, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition (voir paragraphe Réclamations).

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSE INTERMÉDIAIRE : pour les chiens âgés de 15 à 24 mois.

CLASSE OUVERTE : à partir de 15 mois. CLASSE TRAVAIL : à partir de 15 mois, pour les chiens titulaires de l'attestation délivrée par la S.C.C. (la photocopie doit être jointe à

CLASSE JEÚNE: Pour tous les chiens de 9 à 18mois.

CLASSE CHAMPION DE BEAUTÉ à partir de 15 mois, la photocopie du titre de champion doit être jointe à l'engagement

CLASSE VÉTÉRAN : à partir de 8 ans. GROUPE VÉNÉRABLE : à partir de 10 ans.

CLASSE PUPPY: pour les chiens âgés de 6 à 9 mois. Cette classe donne droit à simplement une appréciation (Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Insuffisant).

CLASSE BABY : pour les chiens âgés de 4 à 6 mois. Cette classe donne droit à une appreciation (idem puppy).

CLASSE D'AFFIXE : Pour trois à cinq chiens, sans distinction de sexe, déjà engagés et avoir concourus dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents.

CLASSE REPRODUCTEUR: Chiens ou chiennes accompagnés d'au moins trois à cinq descendants, au 1er degré, déjà engagés et avoir concourus dans une classe individuelle, présence obligatoire.

Sont considérées comme classe individuelle : les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, JEUNE, TRAVAIL, CHAMPION DE BEAUTÉ,

REFUS ou EXCLUSIONS:

1- des engagements - la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés.

2- des chiens - (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire»,

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle.Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

Les jugements sont sans appel dès que prononcés. Excellent – Ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante , la supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possédera les caractéristiques typiques de son sexe

Très bon – Ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

Bon – Doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

Suffisant - Est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

Disqualifié - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable» pour des raisons morphologiques ou comportementales.

Ne peut être jugé - Ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de forte raisons de penser que des opérations ont été pratiquées visant à corriger la condition optimale du chien ou de ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant de trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette somme restera acquise à la Société organisatrice si après examen des réclamations, elles sont reconnues sans fondement.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux la photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé d'origine étrangère. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre

Les exposants sont responsables du bien être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant, entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

Race N° sur Cat. chiens

CHIEN DE LEONBERG...... De 1 à 32..... 32

M. CAVILLAC BORIS (FR)		32
CHIEN DE LEONBERG		32
Mâles : 14		
CLASSE PUPPY	1	1
CLASSE JEUNE	3	2-4
CLASSE INTERMÉDIAIRE	2	5-6
CLASSE OUVERTE	8	7-14
Femelles : 18		
CLASSE JEUNE	3	15-17
CLASSE INTERMÉDIAIRE	6	18-23
CLASSE OUVERTE	7	24-30
CLASSE CHAMPION	2	31-32

- CHIEN DE LEONBERG -

Juge: M. CAVILLAC BORIS (FR)

PUPPY MÂLES

1 URUS DES NEUF GRAINS D'OR LOF 41434 - Puce : 250269591169829 né: 11/08/2023 (RODIN DES NEUF GRAINS D'OR x PANDORE DES NEUF GRAINS D'OR) Eleveur : SERRA CORINNE, Prop : DELESCAUT BRUNO

• JEUNE MÂLES •

- 2 U'JUMANJY DES NEUF GRAINS D'OR LOF 41112 Puce : 250269591192962 né: 17/04/2023 (PANTHEON VIVALAVIDA DU BOUC D'OR x NEED YOU DES NEUF GRAINS D'OR) Eleveur : SERRA CORINNE, Prop : AMET VÉRONIQUE
- 3 ULANN REPLAY DES HAUTES PIERRES DE SAPAUDIA LOF 41283 Puce : 250269610748003 né: 29/05/2023 (PHIU F'HAELICONI DES GEANTS DE L'ANGE BLANC x LAHTI DES HAUTES PIERRES DE SAPAUDIA) Eleveur : GERBER PATRICIA, Prop : OMNES MAGALI
- 4 USON INUKAMOUR LOF 41013 Puce : 250269590944911 né: 14/03/2023 (FOREST LEOLAND VOM UNTERBERG x OLLY INUKAMOUR) Eleveur : AMATLLER MEDINA MARIA-TERESA, Prop : BRUNET SYLVIE

INTERMÉDIAIRE MÂLES •

- T'CHEWIE DE LA FORET D'OXALIS LOF 40659 Puce : C 250269610452022 né: 21/10/2022 (PANTHEON VIVALAVIDA DU BOUC D'OR x RUBY-MONTANA DE LA FORET D'OXALIS) Eleveur : SURPLIE CORINNE, Prop : BIASETTI VERONIQUE
- 6 TOURAC OUESSANT DE L'AULP DE FIER LOF 40127/6623 Puce : 250269591068552 né: 26/04/2022 (O'NN DODJ DE LA BOISSIERE OUEST x PRASLIN LAVEZZI DE L'AULP DE FIER) Eleveur : CAILLARD FLORENCE, Prop : SCOTTI PATRICK SCOTTI

OUVERTE MÂLES

- 7 PANTHEON VIVALAVIDA DU BOUC D'OR LOF 37623/6358 Puce : 250269608411227 né: 07/09/2019 (JABBERWOCKY'H SPICY HONEY DU TEMPLE D'ARTEMIS x LAENA URUKAI DU BOUC D'OR) Eleveur : LEYENBERGER PATRICIA, Prop : SERRA CORINNE
- 8 PHILIBERT DE LA CHAUX BERTHOD LOF 36972/6318 Puce : 250268732470093 né: 23/01/2019 (LONELY BOY DU NANT DE SALLY x RUA SOLEIL UNFORGETTABLE YOU ARE) Eleveur : LACROIX JEAN-MICHEL, Prop : ASSAILLY ERIC
- 9 RIVER DES DRAGONS DE PROVENCE LOF 38302/6484 Puce : 250269608619437 né: 09/07/2020 (NUMBER ONE ANAT DU TIGRE DES BLACONNES x LOOKY LOVE DU CASTEL DE MALCOMBE) Eleveur : SCEA DES DRAGONS DE PROVENCE, Prop : BOUÉ ODILE
- 10 ROX RAJAH DU TIGRE DES BLACONNES LOF 38535/6483 Puce : 250269608674294 né: 25/09/2020 (MAN-AI IKKY DU DOMAINE DE LA NOYARAYE x NALLONE ANAT DU TIGRE DES BLACONNES) Eleveur : VESIN FABIENNE, Prop : BOUÉ ODILE
- 11 SHAFT MOUNTAIN HEART DE LA FORET D'OXALIS LOF 39806/6545 Puce : 250269608984906 né: 19/11/2021 (LASCO DES PLAINES D'EPONA x LEEWAY-MONTANA DE LA FORET D'OXALIS) Prop. et Elev. : SURPLIE CORINNE
- 12 SIRIUS DE LA LEGENDE DU ROI URIEN LOF 39675/6553 Puce : 250269610217100 né: 18/11/2021 (ONYX DE LA BOISSIERE OUEST x MOUK) Eleveur : LA LÉGENDE DU ROI URIEN, Prop : CUNY JÉRÔME
- 13 SUKAI EI-MAN DU DOMAINE DE LA NOYARAYE LOF 39625/6566 Puce : 250269610119269 né: 14/10/2021 (MAN-AI IKKY DU DOMAINE DE LA NOYARAYE x ARENJA VOM STOLZEN LOWEN) Eleveur : CUNY JEROME, Prop : MASSÉ VÉRONIQUE
- 14 TATOOINE DIT KASHYYYK DES NEUF GRAINS D'OR LOF 39978 Puce : C 250269590768069 né: 06/03/2022 (PANTHEON VIVALAVIDA DU BOUC D'OR x RIVERSIDE DES NEUF GRAINS D'OR) Eleveur : SERRA CORINNE, Prop : LAUPIES JEAN PHILIPPE

JEUNE FEMELLES

- 15 UMI LOVA ZO-PHI DU DOMAINE DE LA NOYARAYE LOF 40816 Puce : 250269610545491 née: 28/02/2023 (PHILIBERT DE LA CHAUX BERTHOD x ARENJA VOM STOLZEN LOWEN) Eleveur : CUNY JEROME, Prop : CUNY JÉRÔME
- 16 UNHA REPLAY DES HAUTES PIERRES DE SAPAUDIA LOF 41285 Puce: 250269610747943 née: 29/05/2023 (PHIU F'HAELICONI DES GEANTS DE L'ANGE BLANC x LAHTI DES HAUTES PIERRES DE SAPAUDIA) Prop. et Elev.: GERBER PATRICIA

17 URI NY-KAI DU DOMAINE DE LA NOYARAYE LOF 40953 - Puce : 250269590980242 née: 18/04/2023 (SIRIUS DE LA LEGENDE DU ROI URIEN x PONYTA PREM'S DU TIGRE DES BLACONNES) Eleveur : CUNY JEROME, Prop : CUNY JÉRÔME

• INTERMÉDIAIRE FEMELLES •

- 18 ALMOND HILL'S KINGDOM THJALZI LOF 40442/7864 Puce : 250269610508996 née: 17/09/2022 (OKLAHOMA PAWNEE LEON CARE x KINGLORDS MISS VOODOO) Prop. et Elev. : BELLONE NATHALIE
- 19 BAILEY LE 3 CIME DEL BONDONE ROI 22/120964 Puce : 380260044634892 née: 01/06/2022 (VIKTOR IZ LVINOY STRAZHI x MIA LEONIS MERZARI) Eleveur : SEGATA CRISTIAN, Prop : SCHLOSSER NICOLE
- 20 TAHEL DE LA CROIX D'ATAL LOF 40671 Puce : C 250269610571485 née: 10/11/2022 (SHAKA PONK DE LA CROIX D'ATAL x NENYA ADAMANT DE LA CROIX D'ATAL) Eleveur : AUDIGANE EVA, Prop : DESCHAMPS MARIE-DO
- 21 TAIKOO SHI-TOS DU DOMAINE DE LA NOYARAYE LOF 40474 Puce : C 250269610505013 née: 07/10/2022 (CHARMANTE PORTOS GOLDENLEON x OSAKA-SHI DU NANT DE SALLY) Eleveur : CUNY JEROME, Prop : GAGET DAVID
- 22 TASMANE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS LOF 40452 Puce : C 250269610433559 née: 05/09/2022 (EXCITING RACKHAM LE ROUGE GRANDE LEONIS x ETERNAL JOY TO THE WORLD GINGER HEAVEN) Eleveur : LA VALLEE DES MAMMOUTHS, Prop : SERRA CORINNE
- 23 TERRA DES NEUF GRAINS D'OR LOF 40871 Puce : C 250269591170040 née: 18/12/2022 (PANTHEON VIVALAVIDA DU BOUC D'OR x RAKAI DES NEUF GRAINS D'OR) Prop. et Elev. : SERRA CORINNE

OUVERTE FEMELLES

- 24 PANDORE DES NEUF GRAINS D'OR LOF 37302/7429 Puce : 250269802830346 née: 06/02/2019 (JABBERWOCKY'H SPICY HONEY DU TEMPLE D'ARTEMIS x JERSEY DES NEUF GRAINS D'OR) Prop. et Elev. : SERRA CORINNE
- 25 RUMBA DES NEUF GRAINS D'OR LOF 38215/7555 Puce : 250269590046975 née: 12/03/2020 (LEMPILEIJONAN LAPIN KULTAA x JACADIE A DIT DE LA FORET D'OXALIS) Eleveur : SERRA CORINNE, Prop : BECHETOILLE LUCIE
- 26 SAYA EI-MAN DU DOMAINE DE LA NOYARAYE LOF 39617/7714 Puce : 250269610119327 née: 14/10/2021 (MAN-AI IKKY DU DOMAINE DE LA NOYARAYE x ARENJA VOM STOLZEN LOWEN) Eleveur : CUNY JEROME, Prop : SABATO CATHERINE
- 27 SHANA DES NEUF GRAINS D'OR LOF 39575 Puce : C 250269590696422 née: 16/09/2021 (PANTHEON VIVALAVIDA DU BOUC D'OR x JACADIE A DIT DE LA FORET D'OXALIS) Eleveur : SERRA CORINNE, Prop : MALO LAUREEN
- 28 SHELBY-MONTANA DE LA FORET D'OXALIS LOF 39807/7721 Puce : 250269608984973 née: 19/11/2021 (LASCO DES PLAINES D'EPONA x LEEWAY-MONTANA DE LA FORET D'OXALIS) Prop. et Elev. : SURPLIE CORINNE
- 29 SWING DES LIONS DE LA ZORN LOF 38983 Puce : C 250269608860989 née: 11/04/2021 (IAGO DE LA PIERRE OISEAU x NAHLIA DE LA CITADELLE D'HERMANCE) Eleveur : BRUMPTER JEAN-CHRISTOPHE & MLE COLLIN CELINE, Prop : BECHETOILLE LUCIE
- **30** TIAMO AU COEUR CANTALOU LOF 40006 Puce : 250268780151018 née: 05/04/2022 (MARKANN D'ANTALNIAD x PHAIDRA DU VAL D'AVESNES) Eleveur : PARDO JOKE, Prop : BRUNET SYLVIE

CHAMPION FEMELLES

- 31 BAHIRA VOM WUSCHLIGEN CHAOS SHSB 751886 Puce: 756097202018167 née: 28/05/2017 (DRAGONGARDENS WILD ONE x AKILAH VON DER LOWENALP) Prop. et Elev.: SCHLOSSER NICOLE
- 32 KINGLORDS MISS VOODOO LOF 39319/7541 Puce : 900217000081738 née: 06/04/2020 (PIA DESIDERATA DIANTHUS GOLDEN CROSS x KINGLORDS MISS DRAMA) Eleveur : SEPPO -LAINE ARO, Prop : BELLONE NATHALIE

Test	Puce	Nr. Cat.	Nom du chien	Propriétaire
TAN	250269610452022	5	T'CHEWIE DE LA FORET D'OXALIS	BIASETTI VERONIQUE
T.R.R	250268732470093	8	PHILIBERT DE LA CHAUX BERTHOD	ASSAILLY ERIC
TAN	250269610217100	12	SIRIUS DE LA LEGENDE DU ROI URIEN	CUNY JÉRÔME
TAN	250269610508996	18	ALMOND HILL'S KINGDOM THJALZI	BELLONE NATHALIE
TAN	250269610571485	20	TAHEL DE LA CROIX D'ATAL	DESCHAMPS MARIE-DO
TAN	250269610505013	21	TAIKOO SHI-TOS DU DOMAINE DE LA NOYARAYE	GAGET DAVID
TAN	250269610433559	22	TASMANE DE LA VALLEE DES MAMMOUTHS	SERRA CORINNE
TAN	250269591170040	23	TERRA DES NEUF GRAINS D'OR	SERRA CORINNE
TAN	250269590696422	27	SHANA DES NEUF GRAINS D'OR	MALO LAUREEN
TAN	250269608984973	28	SHELBY-MONTANA DE LA FORET D'OXALIS	SURPLIE CORINNE
TAN	250269608860989	29	SWING DES LIONS DE LA ZORN	BECHETOILLE LUCIE
TAN	250269610051443	33	SUNSHINE DE LA PETITE SEOLANE	MARCELLIN CAROLE

Liste alphabétique des exposants

A AMET VÉRONIQUE: 10 RUE DE LA COMBE 39190 AUGEA FR (0682611184) ASSAILLY ERIC: 34 CHEMIN DE LA SERRE 63320 CHAMPEIX FR (0602269912) B	2 8
BECHETOILLE LUCIE: 208 ROUTE DE MALBATI 07100 ROIFFIEUX FR (0664439249) BELLONE NATHALIE: 536 chemin des Abymes 73800 LES MARCHES FR (0678544005) BIASETTI VERONIQUE: 26 Place Marc Lecourtier 74100 ETREMBIÈRES FR (0632067246) BOUÉ ODILE: lot les Devens 30, avenue Eugène Julien 13600 CEYRESTE FR (0688716379) BRUNET SYLVIE: 3 BIS ST ANDOCHE 58390 DORNES FR	25, 29 18, 32 5 9, 10 4, 30
C CUNY JÉRÔME: 11 ROUTE DU POLOSSAT, LE DOMAINE DE LA NOYARAYE 38630 LES AVENIERES VEY THUELLIN FR	'RINS- 12, 15, 17
DELESCAUT BRUNO: 85 B ROUTE DEL A BRIDOIRE 73330 DOMESSIN FR (0650915166) DESCHAMPS MARIE-DO: la Muyre chemin de Ranchon 07000 CREYSSEILLES FR (04 75 65 82 56)	1 20
GAGET DAVID: 660 route de chanizieu 38510 COURTENAY FR (0674491717) GERBER PATRICIA: 10, Route de la Papeterie 74800 ARENTHON FR (07 67 24 67 38)	21 16
LAUPIES JEAN PHILIPPE: 209 chemin de l etang, Lot de l etang 01120 SAINTE CROIX FR (0662502360)	14
MALO LAUREEN: 125 Route Du cadet 05800 SAINT FIRMIN FR (0671980532) MARCELLIN CAROLE: 441 ROUTE DE L'ARGILE 04400 FAUCON DE BARCELONNETTE FR (0688473896) MASSÉ VÉRONIQUE: 46, impasse des chèvrefeuilles 38260 SARDIEU FR (0767685869)	27 33 13
OMNES MAGALI: Chemin Chemin de l'Adrech 04150 BANON FR (0607574162)	3
S SABATO CATHERINE: 34 Chemin de la Serre 63320 CHAMPEIX FR (0784452721) SCHLOSSER NICOLE: Trottenweg 5313 KLINGNAU CH (0795965202) SCOTTI PATRICK SCOTTI: 370 chemin de la fournelle, le bouchet 38880 AUTRANS FR SERRA CORINNE: 1151 ROUTE DU MONT GRELE 73610 LEPIN LE LAC FR (0479361359) SURPLIE CORINNE: 301 chemin BAYARD 73100 TREVIGNIN FR (0479883772)	26 19, 31 6 7, 22, 23, 24 11, 28





ADHÉSION ANNÉE 2024

La cotisation couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 et peut être souscrite au plus tôt le 1er octobre 2023

Par Internet www.payassociation.fr/clubfrancaisduleonberg/adhesions								Par courrier à envoyer A la Trésorière					Cathy REINHART – Club Français du Léonberg 976, Chemin de la Roque – 13 780 CUGES LES PINS															
INSCRIPTION INDIVIDUELLE M. Mme																												
NOM :	us aid	er nr	récisez	votre	nrofe	sion o	II VOS	talen	ıts ·	Prén																		
Si vous voulez nous aider, précisez votre profession ou vos talents : INSCRIPTION COUPLE M. Mme												М.		ı	Vlme	. [
NOM:										NOI				DM :														
Prénom:												Préi	nom	n :														
COORDONNE	ES																											
ADRESSE																												
Code postal					٧	ille																						
Pays							en	nail											(9								
Tel Fixe											mo	bile																
COTISATION INDIVIDUELLE N° carte 2023 :							n			DUPLI												COTISATION INDIVIDUELLE SPECIAL CHIOT						
Membre	Adh	ésio	n nou	velle			4	47 €		Membre				Adhésion nouvelle							57 €			A régler par le propriétaire du chiot				
Actif			n renc			t	4	42 €			Actif		Adhésion renouvellement Avant le 31 mars 2024							52 €			souscrivant une adhésion nouvelle au CFL chez l'éleveur ou avant les 4 mois du chiot					
Membre	Adh	ésio	n nou	velle			1	.41 €	T	М	lemb	re	Adhésion nouvelle								17	1€	1	NOM de l'ELEVEUR :				
Bienfaiteur			n renc			t	1	.26 €		Bie	nfait	eur	Adhésion renouvellement Avant le 31 mars 2024						t		15	6€						
Don								€		Don											€							
Règlement espèces chèque virement mandat Chèque bancaire à l'ordre du Club Français du Léonberg											it	Je suis (nous sommes) majeur(s). Je sollicite (nous sollicitons) la qualité de membre(s) du Club Français du Léonberg, et je reconnais (nous reconnaissons) avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur du 18/11/2017, consultables sur le site internet de l'association https://www.centrale-canine.fr/club-francais-du-leonberg . Je m'engage (nous nous engageons) à les respecter.																
Paiement par vire			eign pa	ymen	t)								J'aι	utorise	e (ne	ous a	utori	sons)	la p	ublic	atior							
compte CFL (CFL Account) : Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse								J'autorise (nous autorisons) la publication de photos de moi-même (nous- mêmes) et/ou de mon (mes) chien(s) prises par des tiers lors des manifestations ou journées canines dans le bulletin, sur le site internet ou																				
IBAN FR76 – 1131 – 5000 – 0108- 0030 – 5805 – 171 SWIFT CODE : CEPA FRPP131								Les	age F	mat	ions	recu	eillies															
Date :								res	t l'ol ponsa	bles	du (CFL u	nique	men	t. En	appl	icati	on d	les a	ticle	s 39 e	et sui	vants					
Signature :										de la Loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, ainsi qu'un droit de suppression de vos informations personnelles. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à la trésorière du CFL, qui gère le fichier des adhérents																		

CHAMPIONNAT PEFRANCE

MONTLUÇON

PARC DES EXPOSITIONS







CLUB FRANÇAIS DU LÉONBERG

PRÉSIDENTE :

Mme Valérie BONTEMS TÉL: 01 30 54 57 08 / 06 60 60 35 85 E-MAIL: leonberg.presidente@gmail.com

> SECRÉTAIRE : Mme Monique LAROUX TÉL : 09 52 71 21 91

EMAIL: leolignebleue@aol.com

